

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS N° 1 DE LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE (LA RÉGIE)
RELATIVE AU SUIVI ADMINISTRATIF D-2009-140 RELATIVE À L'AUGMENTATION DE CAPACITÉ
ET DE REMPLACEMENT D'ÉQUIPEMENTS DU POSTE CHOMEDEY**

- 1. Références :** (i) Lettre, page 3;
(ii) Rapport annuel HQT 2011, pièce HQT-3, document 1, pages 28-29.

Préambule :

- (i) Le Transporteur explique les écarts par rapport au budget initial approuvé par la Régie.

Les éléments suivants constituent les principaux déclencheurs de la hausse du coût du projet :

- Report de la mise en service du circuit Chénier-Chomedey causé par le devancement d'une année de la mise en service du 2^e compensateur statique au poste Chénier (**3,4 M\$**) et par les travaux de remplacement de transformateurs de courant 735 kV (**4,3 M\$**);
- Ajustements au contenu du projet : déplacement non prévu des portiques des lignes L3040 et L3041, remplacement des sectionneurs de mise à la terre 315 kV au poste Chénier en vue de la construction du poste Blainville, homologation de sectionneurs due à l'indisponibilité de l'ancien modèle et remplacement complet de l'éclairage extérieur au poste Chomedey compte tenu de sa dégradation (**4,5 M\$**);
- Révision des coûts de réalisation : sous-évaluation du coût des travaux des entrepreneurs s'expliquant par l'écart entre le plus bas soumissionnaire et le coût des avenants. Cet écart défavorable est partiellement absorbé par la provision. Travaux entrepreneurs (4,1 M\$), frais financiers (1,0 M\$) et provision (-3,1 M\$) (**12,7 M\$**).

Le tableau suivant présente le détail du coût initial du projet, le coût révisé ainsi que les écarts et ce, par activité.

Détails des coûts – Poste Chomedey

en k\$

	Autorisation initiale	Coût Révisé	Écart
Ingénierie	5 615	6 711	1 096
Travaux HQT	3 819	9 711	5 892
Approvisionnement	32 265	30 319	(1 946)
Travaux Entrepreneur	15 714	24 490	8 776
Gérance	4 395	10 313	5 917
Frais financiers	3 881	12 937	9 055
Autres(frais généraux et provisions)	8 253	5 686	(2 567)
Télécommunications	1 800	510	(1 290)
Total du projet	75 743	100 676	24 933

Le Transporteur précise que les nouvelles dates de mise en service prévues s'échelonnent dorénavant de 2012 à 2015. Il mentionne également que malgré la réévaluation du coût du projet, la nature des travaux et les objectifs de ce dernier n'ont pas changé.

(ii) Le coût total prévu pour ce projet au poste Chomedey est évalué à 86,2 M\$, en hausse de 10,4 M\$ par rapport au montant de 75,7 M\$ autorisé par la Régie pour le projet. Au 31 décembre 2011, 57,6 M\$ des dépenses prévues au projet ont été réalisées, soit 67 % de la prévision totale de 86,2 M\$.

Demandes :

- 1.1 Veuillez présenter une ventilation des coûts révisés du Projet par année de mises en service prévues, soit pour chacune des années 2012 à 2015, ainsi que le tableau démontrant la mise à jour de l'échéancier du projet, tel que présenté au tableau de la référence (i) du rapport annuel 2011. Veuillez indiquer le montant des dépenses qui ont été réalisées depuis le 31 août 2011.
- 1.2 Veuillez élaborer sur la réévaluation du projet dans son ensemble et préciser les différentes solutions qui ont été envisagées par le Transporteur, au cours de la dernière année, le cas échéant, afin de contenir les coûts à l'intérieur de l'enveloppe budgétaire accordée par la Régie par sa décision D-2009-140.
- 1.3 Veuillez indiquer les raisons pour le devancement d'une année de la mise en service du 2^e compensateur statique au poste Chénier.
- 1.4 Veuillez expliquer le sens de la phrase « *sous-évaluation du coût des travaux des entrepreneurs s'expliquant par l'écart entre le plus bas soumissionnaire et le coût des avenants* » et particulièrement veuillez identifier la cause de « *l'écart entre le plus bas soumissionnaire et le coût des avenants* ».
- 1.5 De plus, veuillez identifier les éléments de coûts affectés par la révision du projet qui amènent l'augmentation de 12,7 M\$.
- 1.6 Veuillez concilier le montant alloué à la révision des coûts de réalisation totalisant 12,7 M\$ avec les montants suivants mentionnés à la référence (i) : 4,1 M\$, 1,0 M\$, -3,1 M\$. D'autre part, veuillez expliquer la nature des coûts des avenants, ainsi que détailler les coûts y étant reliés.
- 1.7 Veuillez justifier de manière détaillée, la hausse prévue des frais financiers (hausse de 9,0 M\$ mentionnée au tableau de la référence (i)).
- 1.8 Veuillez justifier la réduction partielle de la provision, alors qu'une augmentation du coût de projet pour 24,9 M\$ est projetée par le Transporteur, ce qui représente 33 % du coût total des travaux associés au Projet.
- 1.9 Veuillez indiquer la base de calcul qui a été utilisée pour établir le montant de provision révisé.
- 1.10 Veuillez expliquer la baisse de la révision des coûts reliés aux besoins de télécommunications (baisse de 1,3 M\$).